

LA FORÊT DE DEMAIN, SA PLACE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

UN ESPACE EN PERPÉTUELLE MUTATION

Au cours du temps la forêt a subi des changements, parfois profonds, dictés par des cycles écologiques et socio-économiques très longs. L'impact écologique, en particulier climatique, porte sur un laps de temps considérable alors que l'action de l'homme se mesure sur des périodes beaucoup plus courtes. En outre, des événements imprévus justifient aussi de réagir ou d'intervenir pour garantir la stabilité des espaces forestiers.

Les pratiques relevant de l'activité humaine peuvent occasionner des modifications importantes de structure et de composition de la forêt qui sont présentes dans la durée et sont de nature à perturber le nécessaire équilibre recherché sur le plan écologique. Que ces pratiques n'aient pas toujours été suffisamment attentives aux considérations écologiques ne peut être nié. Des phénomènes naturels non maîtrisables ou les besoins de la société déterminent des changements d'orientations qui ont une répercussion sur la nature et la structure des forêts. Les modifications ne sont pas toujours visibles à brève échéance et cela s'explique du fait que les forêts, de plus en plus appelées à rencontrer des usages de nature différente, sont conduites de manière simultanée vers ces objectifs.

« SORTIR » DE LA FORÊT, UNE NÉCESSITÉ ...

Il est indéniable que la forêt doit davantage s'ouvrir ou éviter de rester un "monde à part". Il est primordial pour notre société d'accorder une attention soutenue à la forêt qui fait partie de son environnement et est à la source de biens et de services dont l'utilité n'est plus à démontrer. Cette même forêt sera de plus en plus amenée à sortir de la logique qui lui a souvent conféré un statut d'espace au développement autonome et indépendant du monde dans lequel elle se situe.

On ne peut aujourd'hui porter un regard prospectif sur la forêt de demain sans prendre en compte ses relations avec les enjeux sociaux et environnementaux, d'où la nécessité pour le forestier de poser un regard de l'extérieur en s'imprégnant davantage des problématiques du monde, aussi bien citadin que rural, qui l'entoure. Si l'aménagement du territoire réserve cependant toujours à la forêt une place très spécifique, cela participe avant tout d'une logique d'occupation réglementée de l'espace ou du "territoire" comme pour les autres affectations conventionnelles que sont agriculture et urbanisation.

Sur le plan de la perception de la forêt, on assiste donc lentement et sûrement à une redéfinition de ses



Professeur ordinaire émérite rattaché à l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, Jacques Rondeux a consacré toute sa vie au développement de notre patrimoine forestier.

limites. A n'en point douter les politiques forestières internationales engageant à réfléchir et à agir en termes de multifonctionnalité sont déjà le signe d'une évolution profonde. Et même si la forêt a, de tout temps, été un milieu aux usages multiples cela ne s'est pas toujours traduit, loin de là, par des mesures ou règles de gestion allant dans cette direction.

ON NE MAÎTRISE PAS TOUT

Outre les risques climatiques et écologiques qui sont de réels questionnements quant aux mesures ou orientations à prendre, il convient de ne pas sous-estimer les incertitudes non seulement économiques mais aussi sociologiques. Peut-on prévoir si demain les forêts que l'on aménage en fonction de ce qui semble être la réponse à beaucoup de considérations socio-économiques et environnementales seront à l'image de ce que la société, dans des limites raisonnables, souhaitera ? Cela vaut bien évidemment aussi pour quantité d'autres aspects de notre vie quotidienne à la différence énorme près que le temps nécessaire à construire ou modifier une forêt se mesure en dizaines et centaines d'années. Pareille approche perd son sens si l'on accorde des hypothèses suggérant, par exemple, que telle ou telle intervention sylvicole n'aurait plus réellement de raison d'être et qu'un retour à la forêt naturelle serait une des options à privilégier. Se poserait inévitablement alors la question fondamentale du bien-fondé de cette éventualité et de sa réelle capacité à satisfaire les besoins actuels et à venir des citoyens.

D'où cette interrogation récurrente, au cœur des préoccupations de demain, qui est de savoir comment gérer la forêt face à la multiplicité des demandes. A priori il est sage de diversifier la composition de l'espace forestier (structures, essences) de manière à éviter la mise en place de systèmes trop "mono-fonctionnels" dont on louerait les avantages à un moment donné, compte tenu de la prétendue urgence à trouver des réponses à des problèmes bien identifiés, mais qui montrerait très vite l'étendue de ses limites face à des situations inattendues ou imprévisibles. Dans le même type de raisonnement faut-il, partant du principe de précaution, ne prendre aucune décision ?

UNE FORÊT QUI SE MODIFIE AU COURS DU TEMPS

Loin d'être un monde immuable la forêt et les paysages qu'elle façonne évoluent avec le temps et ce de manière pas toujours visible tant l'action habituelle du forestier est très progressive et ne peut se concevoir que par ajustements successifs.

L'exemple combien connu et visible de la coupe à blanc, pratique si souvent décriée, ne rentre pas dans ce schéma surtout si elle est étendue et répétée sur un territoire limité. Il faut admettre qu'au sein de la grande panoplie de pratiques sylvicoles courantes ou habituelles il s'agit d'un mode de sylviculture (c'est-à-dire aussi d'exploitation ou de régénération) pour le moins expéditif. Bien maîtrisé il a pourtant aussi ses avantages : changement rapide de structure et au besoin d'essences, commodité d'exploitation, élément favorable à certains paramètres de la biodiversité du fait de contours irréguliers et de tailles comparables à celles de peuplements voisins sur pied. Elle comporte des variantes pas toujours utilisées et moins agressives comme, entre autres, le maintien d'une réserve de semenciers (cas de la régénération des pineraies dans le nord-est de la France).

La production de bois est restée au cours du temps une utilité prioritaire même si elle a progressivement évolué dans ses modalités pour être à la fois plus respectueuse des conditions écologiques dans lesquelles elle était envisagée et plus attentive aux autres usages. Selon le type de produit ligneux attendu ou souhaité tel ou tel régime (mode de régénération comme la futaie équienne ou futaie d'âges multiples, le taillis ou le taillis sous futaie) a été privilégié.

Un bel exemple est celui du taillis qui, par recépage des essences le composant, permettait d'obtenir en assez peu de temps des produits homogènes de petites dimensions et approvisionnait en bois de feu le monde rural et, jusqu'au début du 20^e siècle, les industries en énergie avant que la houille et l'électricité ne soient utilisées à cette fin. Le taillis aujourd'hui est davantage réservé aux terrains en forte pente où toute exploitation forestière serait cause d'érosion du sol et toute forme de sylviculture poserait problème alors que ce régime est capable de se régénérer par voie végétative. Il a été supplanté par le taillis sous futaie et la futaie plus aptes à fournir une production ligneuse diversifiée et de plus haute qualité.

En fonction du besoin de fournir tel type de produit en relation avec les transformations économiques et sociales, les modalités sylvicoles changent. En étendant le raisonnement aux biens et services produits ou à produire, le bois n'étant plus exclusif, le visage de la forêt est appelé à se modifier.

Aujourd'hui on observe une politique forestière favorisant les futaies mélangées d'âges multiples réalisant sans

doute le meilleur compromis capable de rencontrer simultanément un nombre considérable d'attentes tout en assurant une plus grande résilience. Il n'en reste pas moins que ces orientations et ces changements liés à l'évolution historique de notre société seront toujours l'objet de discussions techniques et philosophiques sur la "meilleure" manière de concevoir la gestion d'une forêt.

Le poids respectif des résineux et des feuillus, par exemple, continue d'alimenter des querelles entre adeptes de la production ligneuse et défenseurs de l'environnement.

En Wallonie, en 2008, le nouveau code forestier a fixé les pourcentages à maintenir ou à atteindre jusqu'à proposer des aides financières s'il fallait les rétablir et, incontestablement, les premiers effets se font sentir. C'est ainsi qu'une plus grande attention est portée à ProSilva partisan d'une irrégularité de structures irrégulières mélangées alors qu'il était, jusqu'il y a peu, un concept suscitant doutes, incompréhensions, voire oppositions.

LE POIDS DES MOTS

On est clairement dans une phase où le vocable si souvent pratiqué et dès lors banalisé de forêts à fonctions multiples mérite d'être repensé ou mieux précisé. Il semble bien que pour le forestier, implicitement sans doute, les fonctions attribuées à la forêt et au bénéfice de la société déterminent d'une certaine manière l'application de mesures normées pour s'assurer de leur continuité.

La forêt serait en quelque sorte gérée a priori sans nécessairement tenir compte de l'avis du citoyen. Ne serait-il pas plus réaliste de davantage se focaliser sur l'usage de l'espace forestier et d'adopter le vocable de forêt **multi-usages** évoquant une connotation sociale (facteur important de la dynamique d'une forêt), voire de forêt **multi-bénéficiaires** traduisant des préoccupations non exclusivement marchandes ?

Rien ne dit qu'à l'avenir la forêt wallonne, par exemple, ne glisse progressivement vers ce territoire, restant certes particulier, moins dédié à la production ligneuse mais davantage investi par des usages de plus en plus tournés vers les loisirs et offrant ce bien de plus en plus crucial que représente la biodiversité.

C'est l'un des grands atouts de la mise en œuvre des outils de gouvernance que sont les **chartes forestières de territoire**. A l'échelle de l'Europe occidentale l'étendue somme toute réduite du territoire forestier, la densité croissante de la population et la mondialisation de l'économie, en continue et controversée (?) évolution, sont autant d'éléments qui pourraient accréditer les thèses qui viennent d'être évoquées.

Jacques Rondeux

« SUR LE PLAN DE LA PERCEPTION DE LA FORÊT, ON ASSISTE LENTEMENT À UNE REDÉFINITION DE SES LIMITES. »